

## Audience publique

### **Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière**

#### **Réponses aux questions transmises le 21 août 2013 par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'étude de ce dossier, au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)**

Q1 *Pour le déversement de 1990 à la mine Seleine, est-ce que le suivi actuel permet de confirmer que le panache de contamination ne bouge pas?*

R1 Les derniers résultats d'analyses reçus indiquent de faibles concentrations en hydrocarbures dans l'eau souterraine. Cependant nous avons demandé à la Cie de poursuivre et étendre leurs analyses des eaux souterraines. Nous n'avons pas reçus les derniers résultats d'analyse. Un rappel a été fait auprès du responsable de la Cie à ce propos.

Q2 *Le document DB52.1 fait mention d'un rapport de la GCC du 18 avril 2013 concernant la caractérisation du site d'enfouissement des sacs de mazout du Irving Whale. Est-ce que le MDDEFP pourrait nous fournir une copie de ce rapport?*

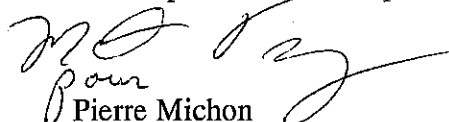
R2 Le MDDEFP ne peut vous fournir une copie de ce rapport puisque celui-ci appartient au GCC. Pour en obtenir une copie, une demande d'accès à l'information pourrait être adressée au GCC par la commission.

Q3 *À propos du traitement des eaux, pour une ville d'environ 10 000 habitants, quel sont les coûts en \$/m<sup>3</sup> pour : (1) le traitement des eaux usées, et (2) le recyclage des eaux usées ou autres pour la production d'eau potable?*

R3 (1) En 2011, le coût médian pour le traitement des eaux usées pour une ville de 10 000 à 24 999 habitants était de 0,13\$/m<sup>3</sup> (valeur obtenue sans amortissement pour 36 municipalités du Québec) selon le Service de l'information financière et du financement du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Avec amortissement, le coût de traitement médian augmente à 0,18\$/m<sup>3</sup> (ville de 10 000 à 24 999 habitants).

Source : *Indicateurs de gestion municipaux de base* produit par le MAMROT

R3 (2) Ce coût n'est pas connu puisqu'il ne se fait pas de recyclage d'eaux usées pour la production d'eau potable au Québec.

  
pour  
Pierre Michon  
Porte-parole, MDDEFP

27 août 2013